

A la SNCF, les drones ont à l'oeil les voies ferrées

13/09/2015 à 15h18



0

515

83

10



L'entreprise publique parie sur l'essor de sa flotte de drones pour améliorer l'entretien et la surveillance des 30.000 kilomètres de voies ferrées et de ses gares.

A la SNCF, on investit pas que dans de puissantes locomotives mais aussi dans une flotte d'avions légers sans pilote.

Surveillance des ouvrages d'art, relevés topographiques, prévention des actes de malveillance... les usages potentiels **des drones** civils sont légion pour aider à sécuriser les 30.000 km de rails du réseau français.

C'est depuis 2012, que la SNCF dispose en interne d'une équipe dédiée aux drones, forte aujourd'hui de quinze salariés. L'entreprise ferroviaire a déjà investi dix millions d'euros sur trois ans.

Près des trois-quarts de ce budget concernent la recherche et le développement répartis en plusieurs projets notamment le partenariat pluriannuel avec l'ONERA (Centre Français de la Recherche et Développement de l'Aérospatial).

La SNCF possède une flotte de dix drones

Sa flotte actuelle comprend trois modèles de drones, soit dix appareils en tout du plus petit au plus gros. La SNCF adapte les produits existants sur le marché (drones et capteurs) à ses besoins, les faisant évoluer en association avec les industriels concernés.

Par exemple, le minidrone se transporte dans une petite valise pour être déployé sur le terrain en quelques minutes. Il sert à évaluer une situation de crise en filmant des images.

Les heures de vol de tous ces aéronefs sont assurés par des prestataires extérieurs spécialisés. Quatre d'entre eux (Air Marine, Azurdrones, **Redbird**, Technivue) ont été retenus pour inspecter en 2015 les parois rocheuses risquant de s'effondrer sur les rails, dans quatre régions (Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes). Dans ce cas, le recours aux avions sans pilote évite la perturbation de l'exploitation ferroviaire et l'exposition de personnel à des situations à risque.



SNCF - L'entreprise publique utilise plusieurs types de drones, dont le drone-avion à voilure fixe et à moteur électrique.

Le drone permet aussi de réaliser un diagnostic des toitures des gares réduisant les temps d'intervention ultérieurs en cas de travaux à prévoir.

La toiture de la gare de Lyon-Part-Dieu a été survolée fin août 2015, la charpente de la gare Lille-Flandres sera inspectée en novembre 2015, l'inspection d'autres grandes gares sont planifiées pour la fin de l'année.

Enfin, le rôle dévolu aux petits engins volants **pour sécuriser les voies ferrées** est primordial. Leur mission : détecter les intrusions de personnes et les actes de malveillance comme les vols de métaux, (le cuivre notamment) sur les voies, sources de perturbations majeures.

A la SNCF, on précise que les drones ont été utilisés durant six nuits sur l'embranchement de plusieurs lignes TVG à Coubert en Ile-de-France et en Sologne au cours des mois de juillet et août 2015. Trois nuits de surveillance d'un chantier près de Béziers seront réalisées en septembre 2015. D'autres sont en programmation pour les mois suivants.

Devant l'étendue des missions désormais dévolues aux drones, leur nombre est appelé à augmenter en 2016, précise-t-on à la SNCF.

Une erreur s'est produite.

[Try watching this video on www.youtube.com](https://www.youtube.com), or enable JavaScript if it is disabled in your browser.

Par Frédéric Bergé